



BAREME DES HONORAIRES

POUR LES MAISONS ET APPARTEMENT A LA VENTE :

Jusqu'à un prix de vente de 500 000 €

- Mandats exclusifs : **4% TTC** du prix de vente du bien
- Mandats simples : **5% TTC** du prix de vente du bien

Au-delà d'un prix de vente de 500 000 € :

FORFAIT DE 20 000 € TTC quel que soit le prix de vente du bien.

POUR LES TERRAINS A BATIR A DESTINATION DES PARTICULIERS :

FORFAIT DE 5000 € TTC quelque soit le prix de vente du terrain.

POUR LES MAISONS ET APPARTEMENTS A LA LOCATION :

Les honoraires de location simple sont de **14% du loyer annuel hors charges** répartis par moitié entre le locataire et le propriétaire ; soit **7% à la charge du locataire et 7% à la charge du propriétaire** pour les prestations suivantes : recherche de locataires, visites, constitution du dossier locataires, rédaction du bail locatif, état des lieux entrant et sortant si la location suivante est faite par nos soins.

227 ROUTE DE GRENADE 31700 BLAGNAC

Tél : 06 34 14 64 84

dlambel@cercle-habitat.com